



# E-KARANGÉ

RENCONTRE...

## CLÉMENT YAO



**J**uriste spécialisé en protection des données personnelles. Clément est actuellement en poste au sein d'un grand groupe français présent dans plus de 120 pays à l'international.

### POURQUOI LES RENCONTRES D'E-KARANGÉ ?

*Les Rencontres d'E-Karangé sont des occasions d'explorer les enjeux de cybersécurité et de protection des données personnelles en Afrique, à travers des discussions avec des experts de la diaspora africaine dans ces domaines.*

*Dans chaque épisode, nous rencontrons un acteur de la diaspora qui partage son expertise et son expérience en matière de cybersécurité et de protection des données personnelles en Afrique. Nous discutons des défis actuels et des tendances émergentes dans ces domaines, ainsi que des perspectives et des solutions pour faire face aux menaces et aux risques potentiels.*

*Nous abordons des sujets tels que la protection des données des utilisateurs, la sécurité des réseaux informatiques, les risques liés aux transactions en ligne, la protection de la vie privée et bien d'autres. Nous explorons également les implications de la cybersécurité et de la protection des données pour le développement économique et social en Afrique.*

*Rejoignez-nous pour découvrir les enjeux passionnants de la cybersécurité et de la protection des données personnelles en Afrique, et pour découvrir les points de vue de nos invités experts de la diaspora à travers notre podcast E-Karangé disponible sur Spotify et Anchor.*

Bonne lecture !

### Pourriez-vous nous faire un état des lieux de la protection des données en Côte d'Ivoire ?

"La Côte d'Ivoire s'est doté d'une loi garantissant la protection des données personnelles en 2013. et depuis l'adoption de cette loi, il a également été mise en place, une autorité de protection des données personnelles, chargée de veiller à la bonne application de cette loi et au respect des droits des personnes concernées. La mise en place de l'autorité est intervenue quelques années après l'adoption de la loi."

### Quels sont les enjeux d'une telle régulation, en Côte d'Ivoire et plus largement en Afrique ?

"Les enjeux sont très nombreux. Le premier que nous pouvons citer est celui relatif au respect des droits des personnes dans leur usage des services numériques. Le fait de se connecter en ligne permet à chacun de déposer des données en ligne. Le fait donc d'avoir un cadre qui protège les données personnelles, permet implicitement de garantir la protection de la vie privée des utilisateurs.

sur le plan économique, la mise en place de ce cadre réglementaire peut permettre aux entreprises ivoiriennes d'avoir accès au marché européen notamment, car très exigeant en matière de conformité des activités de traitements de données personnelles.

Par ailleurs, ce cadre réglementaire consacre un certain nombre de droits pour les personnes concernées. ces droits leur donnent la possibilité de les faire valoir auprès des responsables de traitement et au besoin solliciter l'appui de l'autorité de contrôle.

### Selon vous, est-ce que la population locale, a connaissance de ces dispositions et justement en profite ?

Cet aspect est malheureusement le frein qui est constaté dans plusieurs pays africain notamment et bien sur en Côte d'Ivoire également. Bon nombre des citoyens ignorent encore l'existence des dispositions de protection des données personnelles. Les acteurs les plus au fait de ces sujets sont ceux qui sont en contact régulier avec les textes de lois ou ceux dont le métier leur impose de s'impregner de ce que mentionnent les textes ivoiriens sur la protection des données personnelles.

Par comparaison avec le cadre européen, nous pouvons relever que le niveau d'acculturation est plus important, certainement en raison du niveau d'instruction des populations et de l'effort continu de vulgarisation.



## Quels sont les risques imminents que courent les consommateurs de P/S numériques en Côte d'Ivoire notamment ?

Sur les risques nous pouvons citer notamment, l'usurpation d'identité; Le fait de ne pas avoir connaissance de ces sujets ne permettent pas aux consommateurs d'adopter des règles basiques d'hygiène numérique. Par exemple sécuriser ses comptes, faire attention aux informations mis en lignes ect. Autre risque encouru, en lien avec l'affaire Cambridge Analytica, les potentiels influences sur les électeurs ivoiriens, car nombreux sur les réseaux sociaux et très prompts à toujours exprimer leurs opinions politiques sur ces espaces.

## Comment ces consommateurs peuvent-ils protéger leurs données personnelles?

Il y a en effet quelques gestes simples à recommander comme notamment, le fait de filter les informations que nous diffusons sur les réseaux sociaux. Une fois qu'une information est mise en ligne nous n'en avons plus forcément le contrôle. Il faut donc éviter qu'à l'avenir cette même information puisse nous porter préjudice. Le second élément est d'adopter l'hygiène numérique en mettant par exemple un code sur le téléphone, des mots de passe robustes et diversifiés, d'accès à nos différents comptes et espaces personnels.

## Quel est l'impact de la technologie sur la protection des données personnelles en Afrique?

L'un des éléments est la manipulation de l'information, qui peut entraîner des comportements déviants ou influencés au sein de la population. Sous un angle plus positif, la technologie a permis de stimuler le commerce, l'entrepreneuriat, et même l'éducation.

## Selon vous, qu'est ce qui pourrait "booster" cette culture Data privacy au sein de la population locale ?

L'une des solutions passe par l'éducation notamment en instaurant de plus en plus de formations sur le droit du numérique et les nouvelles technologies par exemple au sein des universités et autres instituts de formation. On manque de spécialistes locaux de ces questions, et le fait d'ouvrir des formations prépare les leaders à mieux maîtriser ces sujets et leurs enjeux. Le deuxième élément est la sensibilisation au quotidien au sein de toutes les couches de la population. Cette sensibilisation peut s'appuyer principalement sur les autorités de contrôle. Il faudrait outiller ces autorités de contrôle afin qu'ils mènent à bien leur mission. Prenons l'exemple de l'autorité Burkinabé qui avait demandé un budget 750 millions de frcs, qui n'a reçu au final que la moitié de la somme demandée. Une telle autorité ne recevant que la moitié de ce qu'elle estime suffisant à mener ses actions, est forcément obligé de revoir ses ambitions à la baisse et cela limite ces actions.

## Comment les gouvernements africains peuvent-ils renforcer la protection des données personnelles pour les citoyens et les entreprises ?

Nos gouvernements ont bien évidemment des actions à mettre en place pour renforcer le cadre réglementaire. Entre autres il conviendrait par exemple de ratifier massivement les textes africains d'harmonisation des dispositions de protection des données personnelles et de la cybersécurité notamment la convention de Malabo. D'autres textes internationaux devraient également être ratifiés afin de réhausser les standards de nos états en matière de protection des données personnelles comme la Convention 108.

## Quels sont les défis et les opportunités pour les entreprises en termes de protection des données personnelles dans le contexte africain?

Les entreprises ont effectivement leur rôle à jouer, malheureusement ils sont nombreux à ne pas y voir d'intérêt. Le premier intérêt est l'image de conformité qu'ils peuvent renvoyer à leur client, ce qui est un gage de qualité et de confiance. Cette conformité leur permet dans une certaine mesure de gagner des marchés car dorénavant ces questions sont d'envergure internationale et très impactants dans le choix des partenaires, les appels d'autres et autres opportunités de business.

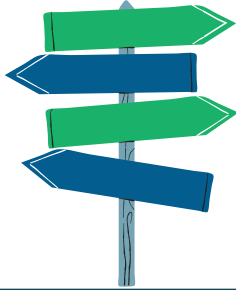
Enfin pour ces entreprises, le fait de mettre en place un cadre conforme aux dispositions de protection des données personnelles, leur permet par la même occasion d'adopter un système garantissant la protection de leur patrimoine informationnel; dans tous les cas cette conformité est à leur profit.

## Quel est d'après vous l'apport que pourraient procurer les jeunes juristes ivoiriens de la diaspora, spécialisés en protection des données personnelles à faire bouger les choses en Côte d'Ivoire ?

Bien évidemment nous avons tous notre rôle à jouer.

Me concernant à titre personnel, mon objectif est de me perfectionner, de continuer à progresser sur ces sujets car je suis très attaché à mon pays et compte y retourner pour faire en sorte que la protection des données personnelles évolue d'avantage en Côte d'Ivoire par ma modeste contribution.

Pour mes frères de la diapora je les invite tous à se perfectionner chacun dans son domaine, afin de permettre au final à nos concitoyens de bénéficier d'un cadre optimal de protection de leurs données personnelles. Cela peut passer par des actions concertées, des associations que nous pouvons mettre en place, etc.



## PERSPECTIVES

**"NOUS AVONS TOUS NOTRE RÔLE À JOUER DANS L'ÉVOLUTION DE LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES EN CÔTE D'IVOIRE ET PLUS GLOBALEMENT SUR LE CONTINENT AFRICAIN !"**

La protection des données personnelles est un secteur nouveau pour pas mal de jeunes juristes ivoiriens. Je suis convaincu qu'il pourrait constituer un secteur de spécialisation très intéressant dans un avenir très proche en Afrique, sinon maintenant.

J'encourage également nos gouvernants à ouvrir le plus de formations possible dans les universités publiques afin de faciliter la formation des jeunes intellectuels dans ces spécialités et favoriser la hausse des experts locaux sur les sujets de cybersécurité et protection des données personnelles.

Cela permettrait à nos états, d'avoir dorénavant et déjà plus de spécialistes locaux de ces questions avec une parfaite maîtrise des enjeux contextuels; car oui ! Nous avons tous notre rôle à jouer dans l'évolution de la protection des données personnelles en Côte d'Ivoire et plus globalement sur le continent africain !

**Clément YAO**






**E-Karangé**

### NOS RÉSEAUX :

-  [www.ekarange.com](http://www.ekarange.com)
-  E-KARANGÉ
-  E-KARANGÉ
-  E-KARANGÉ

### CONTACTS :

-  [contact@ekarange.com](mailto:contact@ekarange.com)
-  +33 (0)7 53 67 22 64
-  +221 78 181 30 92